

ANNÉE 2024

PROJET PÉDAGOGIQUE



SERVICE EDUCATION JEUNESSE

MARINE DEVRED / GAETAN BALCON / PONNAVOY VALENTIN

LE PROJET ÉDUCATIF JEUNESSE 2020-2026



QUELQUES MOTS DES ÉLUS

Nous, élus de Plouguerneau, souhaitons agir pour les enfants et les jeunes de la commune, mais aussi avec eux, en y associant leurs familles, les professionnels de l'enfance et de la jeunesse, les associations, la police municipale, tout en poursuivant un but commun : le bien-être et l'engagement des enfants et des jeunes.

Pour cela, nous nous engageons à renforcer la collaboration éducative entre tous les acteurs concernés, en s'appuyant également sur une coopération en matière de sécurité publique.

En agissant avec les jeunes et en soutenant leurs projets nous confirmons notre engagement en faveur d'un avenir plus respectueux de l'environnement en profitant des richesses de notre commune et notamment de sa proximité avec la mer.

Pour cela, nous avons défini 4 axes prioritaires : valoriser la place des jeunes et des familles, les accompagner vers l'autonomie, favoriser leur ouverture vers le monde ainsi qu'aux enjeux environnementaux, renforcer les moyens de prévention et de sécurité autour des jeunes.

PROJET ÉDUCATIF JEUNESSE 2020-2026

Valoriser la place des enfants et de leurs familles en proposant des aides à la parentalité

La municipalité souhaite favoriser le lien entre enfants, jeunes, parents et professionnels et créer pour cela des lieux de vie dédiés, en extérieur et en intérieur. La poursuite de l'aménagement de la "coulée verte" du centre bourg en est un exemple. Les temps de rencontre et de discussion autour de la parentalité » et les causeries « parents d'ados » créés au sein du PEL seront maintenus et un soutien sera apporté aux associations qui s'engagent à créer du lien et de l'entraide entre les habitants.

Pour les jeunes, la commune a en projet de réaliser un terrain multisports et de mettre en place un espace créatif artistique et musical.

Accompagner les jeunes vers l'autonomie

Agir avec les jeunes en répondant à leurs sollicitations est primordial mais l'espace jeunes est là également pour les inciter à créer des projets et les soutenir dans leurs démarches notamment grâce au montage de « Juniors associations ».

Pour qu'ils continuent à s'investir dans leur commune tout en accomplissant un geste citoyen, le dispositif « argent de poche » sera maintenu et des missions de Service National Universel seront proposés dans les services de la commune.

Le souhait est de donner la parole aux jeunes afin de connaître leurs envies et impulser avec eux des projets tournés vers la jeunesse, l'environnement, les loisirs, la culture... en les impliquant dans une démarche citoyenne.

Sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux et favoriser leur ouverture sur l'Europe et le monde

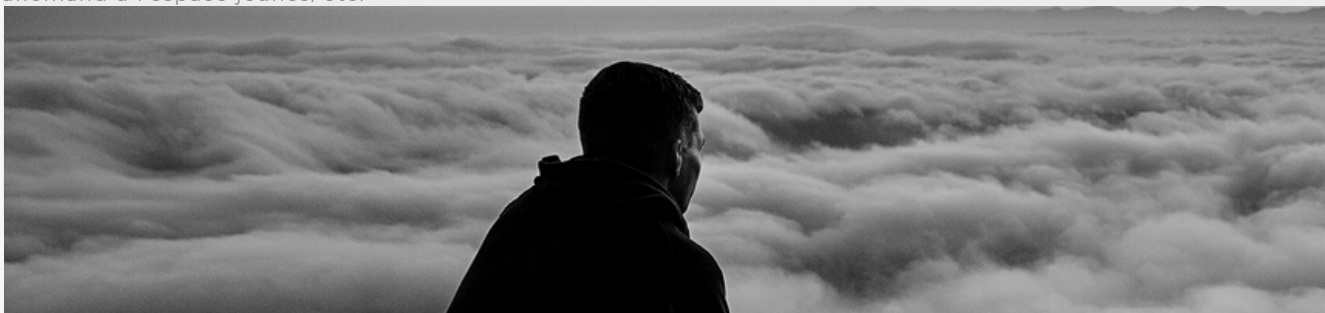
Afin que les jeunes puissent se reconnecter à la nature sur leur territoire, la municipalité imagine à la « coulée verte ». L'Atlas de la Biodiversité Communale, des démarches pédagogiques (ex : aires marines éducatives) et des événements ponctuels ont également pour ambition de redonner une place importante à la nature dans la commune, et d'y associer la jeunesse.

Parce que l'alimentation est un enjeu majeur en matière de santé et d'environnement, et qu'il est important de sensibiliser les jeunes dès leur plus jeune âge, l'objectif est également d'intégrer pleinement la dimension enfance-jeunesse dans le P.A.T et continuer à solliciter tous les acteurs concernés, dont l'espace jeunes, pour mener à bien ce projet.

Pour permettre l'ouverture sur l'Europe et le monde, différentes démarches, programmes seront examinés et/ou mis en œuvre : programme ERASMUS+, accueil du service civique franco-allemand à l'espace jeunes, etc.

Renforcer les moyens de prévention et de sécurité autour des jeunes

La collaboration de tous les acteurs éducatifs locaux et intercommunaux (professionnels de l'enfance et de la jeunesse, responsables d'associations, parents, police municipale, pompiers) est primordiale dans ce domaine et le travail mené en partenariat avec la coordination enfance/jeunesse de la CCPA sera poursuivi.





UN OUTIL :

LE PROJET ÉDUCATIF LOCAL DE PLOUGUERNEAU (0-25 ANS)

Le projet éducatif local (PEL) de Plouguerneau a pour ambition de mettre en œuvre, à l'échelle de la commune et à destination de ses jeunes de 0 à 25 ans et de leur famille, une politique éducative transversale, globale, évolutive et concertée.

Il a pour objet de faire du lien et d'amener de la cohérence entre les différents acteurs, structures et espaces socio-éducatifs fréquentés par les enfants et les jeunes de la commune.

Le bilan du premier P.E.L 2017-2020 a prouvé que cet outil est essentiel au développement du réseau et de l'interconnaissance des nombreux acteurs sur le territoire. Il a favorisé le maillage des acteurs et la cohérence éducative entre les partenaires à travers le développement de plusieurs actions : la passerelle 9-11 ans ALSH/espace jeunes, des soirées parents d'ados, le dispositif « Argent de Poche » pour les 15-18 ans ...

Le P.E.L 2021-2026 est désormais en phase de mise en œuvre à travers une nouvelle gouvernance : les groupes projets.

De 2021 à 2023, deux thématiques ont été choisies par les partenaires du PEL : la biodiversité et le sport-santé.

Elles ont donné lieu à la mise en place de cours de yoga pour les acteurs de l'éducation et les élèves de la commune et à une journée de plantation d'arbres sur une exploitation agricole de la commune en lien avec le programme Breizh Bocage. Le but principal de ce dispositif est d'améliorer le maillage bocager et favoriser ainsi la qualité des eaux en limitant le ruissellement.

En 2024, les participants du PEL ont souhaité faire évoluer les thèmes des groupes :

“Bien vivre ensemble” : accompagner la réflexion des jeunes sur la problématique du harcèlement à travers des ateliers théâtre ou philo.

“Sport au féminin” : développer et promouvoir la mixité dans le sport dans les outils de communication et en proposant des animations spécifiques sur le temps méridien (ex :double Dutch).

“Engagement citoyen” : mettre en place une agora des jeunes dont les modalités de fonctionnement sont encore à définir.



LE PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ESPACE JEUNES

LE TERRITOIRE

Plouguerneau est une commune littorale à dominante rurale d'une superficie de (43.33km²), localisée au nord-ouest du Finistère, sur la façade nord du Pays de Brest. Commune léonarde d'environ 6700 habitants, elle est identifiée comme appartenant au Pays Pagan. Elle fait partie du Pays des Abers dont elle est la deuxième commune la plus importante en termes de superficie et de population, après Plabennec. Située à l'extrémité nord de la communauté de communes, elle dispose de 45 kilomètres de côte donnant sur la Manche.

Cette particularité géographique touche largement l'intérieur du territoire communal qui vit sous l'influence constante du littoral. Le territoire communal était composé, à l'origine, de 3 paroisses formant actuellement 3 de ses 5 entités urbaines. Elles se sont notamment développées grâce à la présence d'un littoral ayant conservé un caractère pittoresque qui attire un nombre considérable de visiteurs chaque année. Cette attractivité est également due à la relative proximité de Brest (30km), pôle urbain majeur du Finistère.

L'étendue et l'étalement urbain constituent un frein à la mobilité de la population et en particulier des jeunes. La réponse à cette problématique est aujourd'hui insuffisante. Les cars de ligne ne parcourent pas la commune dans son intégralité. Cela engendre une problématique d'accès aux services, aux loisirs et à la culture et provoque l'isolement d'une partie de la population. Nous avons constaté un accroissement de la précarité sociale (pointée également par les indicateurs de la CAF), de l'échec scolaire entraînant la déscolarisation de plusieurs jeunes. La commune a aussi fait aussi face à des problématiques de conduites à risques et de primo-délinquance, moins prégnantes désormais, mais Il y a toujours un réel besoin d'écoute, d'accompagnement et de reconnaissance des jeunes.



LA STRUCTURE

L'Espace Jeunes se situe dans le centre-bourg, derrière la salle omnisport Jean Tanguy, à proximité des écoles et de la maison de retraite. Idéalement situé pour la jeunesse qui aime s'y retrouver toute l'année, il possède une grande cour extérieure sécurisée, avec une partie abritée.

Déclaré en tant qu'accueil de loisirs sans hébergement, c'est avant tout une structure collective de détente et de loisirs, accueillant des jeunes de tous horizons qui peuvent évoluer et grandir au contact des autres jeunes et d'une équipe d'animation qualifiée, disponible et à l'écoute. Cet espace éducatif a pour ambition d'être un lieu de ressources pour les jeunes qui peuvent s'y épanouir et s'ouvrir vers l'extérieur. La volonté de l'équipe éducative est que les jeunes puissent s'y sentir chez eux. Elle veille à ce que chacun y trouve sa place, dans le respect des autres et des différences. L'espace jeunes se veut un lieu ouvert sur la commune, ses habitants et son territoire et souhaite être identifié comme tel.

LE PUBLIC ACCUEILLI

L'Espace jeunes a pour objectif d'accueillir les jeunes plouguernéens âgés de 9 ans à 17 ans, dont les besoins évoluent selon les tranches d'âge.

LES 9/11ANS

Besoins affectifs : la personnalité s'affirme, besoin de sécurité morale et matérielle, besoin de dédramatiser pour se rassurer, besoin d'affection, vie d'équipe, besoin de copains, capacités de coopération et de discussion.

Besoins intellectuels : explorer, manipuler, coordonner, rêver, mémoriser, perfectionner ses attitudes, âge des principales acquisitions, recherche de savoir, indépendant pendant le jeu, il acquiert la logique mathématique / apprentissage de la lecture, découverte du monde, l'enfant a de l'énergie pour faire des apprentissages.

Besoins sociaux : importance grandissante du groupe, faire pour les autres, aider, sens des responsabilités, intérêt pour l'environnement, distinction garçon/fille, les parents ne sont plus les seules références.

Besoins physiques : maîtrise du corps, maîtrise de l'esprit, besoin de se dépenser, se fatigue vite et récupère vite, toujours dans l'imaginaire mais plus de rapport à la réalité, besoin de dormir (environ 10 h).

Besoins psychologiques : Découverte de l'autre, du monde, ne croit plus en la toute-puissance parentale / se détache des parents, recherche des autres, référence aux adultes qu'il connaît (père, couple...), intériorisation, établir des règles du jeu, essaie de se donner une morale (maîtrise du non), importance du mensonge, essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples).



LES 11/14 ANS

Besoins affectifs : amitié réelle, besoin d'appartenir à un groupe, référence à un modèle : conformisme, mode, impact de la puberté sur le regard sur soi, besoin d'opposition.

Besoins intellectuels : moins intéressé par l'école, révolte, intérêt pour la science et les nouvelles technologies, intérêt pour les problèmes sociaux, ouverture sur le monde de manière générale.

Besoins sociaux : braver l'interdit, remettre en question, esprit de compétition, besoin de modèles sociaux et d'affiliation, apparition de liens privilégiés dans la bande : le meilleur ami.

Transformation physique : voix qui mue, transformation importante du corps, maladresse due à l'accélération de la croissance, besoin de se dépenser, se fatigue vite.

Besoins psychologiques : besoin d'autonomie et d'être sécurisé, être entouré, être écouté, besoin d'être responsabilisé et cadré, goût du risque et du défi, besoin de se retrouver.

LES 14/17 ANS

Besoins affectifs : liberté, lunatique, agressivité, influençable, recherche d'identité, troubles alimentaires (boulimie, anorexie, etc.), autonomie.

Besoins intellectuels : culture générale, différents parcours scolaires, talent, passion, dissertation / synthèse, rapport avec le monde professionnel, esprit critique et engagement, constitution du noyau dur des valeurs, cours de philosophie, intérêt pour les nouvelles technologies.

Besoins sociaux : sorties, amis, contradiction, rébellion, majorité sexuelle, recensement, conduite accompagnée, brevet de sécurité routière, émancipation, 1er boulot, identification à un groupe, relation à l'adulte (+ et -).

Transformation physique : pilule et épilation, besoin d'aventure, puberté, fatigue, changement, connaissance de leurs limites, meilleure gestion de l'effort, besoin de se sentir fort.

Besoins psychologiques : besoin de repousser ses limites, complexes importants, goût du risque et du défi.

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

MOYENS HUMAINS : L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique a souhaité prioriser son action sur la notion du « vivre ensemble ». Cette notion est déclinée en intentions pédagogiques qui guident les animateurs dans leurs actions quotidiennes, en parallèle des objectifs définis dans le présent projet.

L'équipe pédagogique est constituée :

- D'une directrice, à temps complet ;
- D'un animateur jeunesse / directeur adjoint ;
- D'animateur-trices vacataires en renfort sur la période des vacances scolaires ;
- De personnes dans leur cursus de formation (études, parcours professionnels, stages BAFA, etc.).

Le rôle de la directrice :

La directrice est responsable de l'équipe pédagogique et travaille en étroite collaboration avec celle-ci au sein du service éducation-jeunesse municipal.

À partir du cadre fixé par le projet éducatif, elle élabore le projet pédagogique, en impliquant autant que possible l'ensemble de ses acteurs directs (animateurs, services municipaux, ...) et indirects (parents, partenaires locaux, institutionnels, ...).

L'Espace jeunes étant ouvert aux jeunes de 9 ans jusqu'à 17 ans, la directrice devient alors un acteur éducatif important et incontournable dans la vie de certaines familles. En effet, elle est en contact très régulier avec les jeunes et leurs parents, qu'elle prend le temps d'accueillir, d'écouter et parfois de conseiller, dans la limite de ses compétences et de sa fonction.

Elle doit aussi savoir orienter vers des acteurs spécialisés. Elle peut suivre un jeune de sa préadolescence jusqu'à l'âge adulte. Elle a donc un rôle primordial d'accompagnement et de prévention sur du long terme. Son rôle est donc d'accompagner et de guider les jeunes vers l'âge adulte. C'est un acteur éducatif majeur dans le parcours de vie des jeunes et des familles fréquentant l'espace jeunes. Elle a aussi un rôle d'autorité, qu'elle doit représenter au sein de la structure. Elle se doit de faire respecter le cadre établi. Elle transmet, à travers sa posture et son discours, des valeurs collectives favorisant le bien-vivre ensemble.

Ses missions sont :

- Planifier, organiser, animer et évaluer des projets d'activités socio-éducatives pour les 9-18 ans · Accompagner, informer, écouter et entendre les jeunes au quotidien ;
- Écrire et évaluer le projet pédagogique de l'Espace Jeunes ;
- Participer à l'élaboration du projet social et éducatif jeunesse ;
- Assurer la gestion administrative et financière de l'espace jeunes ;
- Encadrer les équipes d'animation ;
- Créer, pérenniser et développer les partenariats avec les autres services de la collectivité, les associations, les partenaires intercommunaux, les institutions ;



Le rôle de l'animateur / directeur adjoint :

L'animateur jeunesse travaille en partenariat avec la directrice, la remplace le cas échéant dans son action en assurant la responsabilité de la structure, en coordonnant l'équipe d'animation et en veillant à la mise en œuvre du projet pédagogique. Il assure également, avec la directrice, le suivi, la formation et l'évaluation des animateurs et notamment des stagiaires.

Il a aussi un rôle essentiel auprès des jeunes et des parents du fait de sa présence à l'année. Il forme un binôme avec la directrice et doit donc être en accord avec celui-ci afin d'assurer une cohérence éducative. Il doit proposer, organiser, communiquer et animer les programmes d'activités annuels.

L'animateur est responsable de la passerelle 9-11 ans. Ce partenariat avec l'ALSH associatif Familles Rurales de Plouguerneau consiste à proposer des activités aux enfants de 9 à 11 ans fréquentant le centre de loisirs ou l'espace jeunes. L'idée est d'assurer une transition fluide pour les enfants entre ces deux structures. Le directeur adjoint a donc pour mission d'organiser ces activités en partenariat avec le centre de loisirs.

Ses missions sont :

- Planifier, organiser et animer les projets d'activités socio-éducatives pour les jeunes de 9 à 17 ans · Accompagner, informer, écouter et entendre les jeunes au quotidien
- Participer à l'écriture et à l'évaluation du projet pédagogique de l'Espace Jeunes et de la passerelle 9-11 ans
- Participer à la gestion administrative et financière de l'Espace Jeunes
- Organiser, animer et encadrer les temps d'activités de la passerelle 9-11 ans
- Assurer la continuité de service au niveau de la direction de l'Espace Jeunes

Le rôle des animateurs vacataires :

L'animateur vacataire participe au sein de l'équipe à la mise en place du projet pédagogique conduit par la directrice, en cohérence avec le projet éducatif.

Il est en contact direct avec les jeunes et doit veiller à leur sécurité physique, morale et affective. Pour cela, il doit respecter et donc connaître le cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Il doit chercher à construire une relation de confiance et de qualité avec les mineurs qui lui sont confiés. Il participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs : parents, intervenants... Il doit donc manifester une réelle capacité à travailler en équipe. Il encadre et anime les temps d'accueil, fait respecter les règles de vie et doit être capable de proposer et d'encadrer des activités adaptées à l'âge et aux besoins des mineurs.





LES MOYENS MIS EN OEUVRE

MOYENS MATÉRIEL

Les locaux :

Le lieu principal d'accueil de la jeunesse se situe à l'Espace jeunes, situé au 7 rue Gwikerne à Plouguerneau. Tous les équipements (sociaux-culturels-sportifs) communaux sont à disposition du service selon leurs disponibilités et les programmes d'animation.

- La salle omnisports Jean-Tanguy ;
- La salle omnisport Owen Morvan ;
- La salle de raquettes à Kroaz Kenan ;
- Le boulodrome ;
- L'équipement de loisirs sportifs à Kroaz Kenan ;
- Les terrains multisports ;
- La médiathèque ;
- La salle de spectacle « Armorica » ;
- Les écoles publiques ;
- Le skate-park public.

Le matériel pédagogique :

L'Espace jeunes met à disposition des jeunes :

- Une cuisine équipée ;
- De nombreux jeux de société ;
- Deux baby-foot, une table de ping-pong, un billard, jeu de fléchettes ;
- Des outils informatique/ multimédia ;
- Du matériel de camping ;
- Du matériel de sport ;
- Du petit matériel pour du bricolage et des activités artistiques (couture, menuiserie, etc.).

Les moyens financiers :

Les moyens budgétaires permettant le fonctionnement de l'Espace jeunes et la gestion du service éducation jeunesse sont assurés par la mairie de Plouguerneau.

Les besoins nécessaires à la réalisation du projet pédagogique sont définis par le responsable du service éducation-jeunesse, en lien avec la directrice et le directeur adjoint de l'espace jeunes. Ils établissent un budget prévisionnel annuel qui est soumis à la direction générale des services et aux élus enfance jeunesse, puis présenté en conseil municipal dans le cadre des votes du budget annuel de la commune.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

RENDRE LE JEUNE ACTEUR ET RENFORCER SA PARTICIPATION CITOYENNE



Le fonctionnement de la structure doit s'adapter aux besoins des jeunes. L'équipe d'animation sera à l'écoute et aussi force de propositions afin de permettre aux adolescents de s'impliquer. Elle devra accompagner les jeunes dans leurs initiatives et leurs prises de décision. L'objectif est de permettre aux jeunes, quel que soit leur parcours, d'être acteurs, en soutenant leurs projets et en entreprenant les démarches permettant de les réaliser, tout en prenant en considération les contraintes. Par exemple, l'espace jeunes est ouvert sur des temps distincts afin d'accueillir le plus de jeunes possibles. Ils peuvent aussi passer au bureau pendant la semaine pour échanger de façon plus individuelle avec l'équipe.

La volonté de renforcer la participation citoyenne des jeunes se doit d'être effective au quotidien. Pour cela, les grands projets ne suffisent pas, c'est donc à travers des petites actions du quotidien que les animateurs, permanents, comme vacataires, favorisent la participation des jeunes.

L'idée est que les jeunes expérimentent et fassent par eux-mêmes, le rôle des animateurs n'étant de faire à leur place. Le « droit à l'erreur » est reconnu comme technique d'apprentissage efficace. Quelques exemples de participation : bacs de tris-sélectifs installés à l'espace jeunes afin de les responsabiliser sur le développement durable, des actions ponctuelles de ramassage de déchets, ateliers de fleurissement de la cour, de cuisine ; choix et réservations d'activités et de séjours... Les jeunes sont ainsi investis et acteurs de leurs loisirs et de leurs projets au quotidien.

Il leur sera proposé de participer aux cérémonies patriotiques (lecture de lettres d'anciens combattants, dépôt de gerbe, etc.).

Un stage de formation au PSC 1 en partenariat avec la SNSM sera également mis en place afin de sensibiliser et de former les jeunes aux gestes qui sauvent.

DÉPLOYER UNE DÉMARCHE D'ÉDUCATION POPULAIRE

Selon sa définition, l'éducation populaire permet à un individu de se construire et de s'éduquer tout au long de sa vie. Cela permet aussi de faire reconnaître les animateurs comme des partenaires incontournables de la coéducation des jeunes. « Tous les apprentissages sont l'occasion de développer ses capacités à vivre en société : confronter ses idées, partager une vie de groupe, s'exprimer en public, écouter, développer son sens critique, ouvrir son champ de conscience tout en devenant un citoyen co-constructeur de son environnement » (Charte de l'éducation populaire)

L'éducation populaire offre un espace de liberté aux enfants et aux jeunes pour se construire et apprendre avec leurs pairs, en découvrant un environnement et un cadre différent de celui de la famille ou de l'école. Elle doit permettre à chaque jeune de se découvrir, de croire en ses capacités, de réaliser que sa place et sa parole comptent au sein du groupe.

L'espace jeunes inscrit son action dans cette démarche d'éducation populaire et en applique les principes et outils. Il doit aussi être le lieu où chacun aime se retrouver, s'y sent bien, peut souffler : un lieu de relâchement et d'apaisement pour le jeune.

ADAPTER L'ORGANISATION À TOUS LES PUBLICS

L'espace jeunes municipal a toujours accueilli un grand nombre d'adolescents de 15 à 17 ans, de Plouguerneau mais aussi des communes voisines. Ils y trouvent un accueil de qualité qui correspond bien à leurs attentes, tels que les nombreux accueils libres qui sont proposés tout au long de l'année. Le rôle de l'équipe d'animation est d'accueillir tous les jeunes sans les juger, en les acceptant comme ils sont. Les animateurs sont toujours disponibles pour échanger sur tous les sujets, sans tabous, tout en faisant respecter un cadre clair et sécurisant. Le climat de confiance réciproque qui est installé depuis de nombreuses années y contribue. La stabilité de l'équipe est également un facteur déterminant pour créer un cadre serein.

Historiquement, l'espace jeunes a toujours été ouvert sans distinction d'âge, aux jeunes de 11 à 17 ans. Cependant, la forte présence des plus grands et leurs comportements spécifiques a pu avoir un impact négatif, à un moment donné, sur la fréquentation des plus jeunes, le niveau de confiance des familles de ces derniers et l'image de l'espace jeunes. Cependant les publics ont évolué et les comportements également. En 2024, l'accueil libre du mercredi et du vendredi est désormais proposé pour les 11-17 ans, la superficie de l'espace jeunes ainsi que le matériel à disposition permettant un accueil pour tous les jeunes sans distinction de tranches d'âges. Les jeunes peuvent et doivent ainsi se sentir complètement inclus à la vie de l'espace jeunes. Les activités, elles, lors des vacances scolaires ou sur le temps périscolaire, restent adaptées selon les différentes tranches d'âge.

PROPOSER UNE PRISE EN CHARGE QUALITATIVE ADAPTÉE AUX PLUS JEUNES

Le jeune public (9-11 ans) accueilli à l'espace jeunes bénéficie d'une prise en charge adaptée à ses besoins. Un créneau horaire de 2h30 dédié à l'accompagnement scolaire a été établi. Une importance particulière est portée à l'aide scolaire ainsi qu'à l'entraide scolaire (en permettant à des jeunes de travailler entre eux). L'objectif est de les rendre responsables et indépendants. Mais aussi de les accompagner à surmonter certaines difficultés d'adaptation, de trouver, progressivement, une méthode de travail plus efficace et de les motiver. Il s'agit donc moins d'apporter une aide pédagogique par rapport à des matières qu'un soutien psycho-socio-pédagogique à des jeunes dans une démarche de prévention sociale.

Ces temps sont aussi de belles occasions pour échanger sur des sujets et/ou problématiques plus personnels, créer une réflexion, travailler sur l'estime et la confiance en soi.

**NOUS ALLONS MENER DES ÉVALUATION D'ACTIVITÉS ET
UTILISER LES INDICATEURS POUR MESURER LES PROGRÈS DE
NOTRE PROJET.**

PROMOUVOIR L'ESPACE JEUNES POUR LES ENFANTS EN FAISANT DU LIEN AVEC D'AUTRES STRUCTURES



La "passerelle" 9/11 ans est un projet mené conjointement avec le centre de loisirs "Aux milles couleurs" et l'espace jeunes.

Il s'articule autour d'objectifs communs tels que :

- Répondre aux besoins et aux attentes des préadolescents
- Développer les liens entre les deux structures
- Inciter les plus jeunes à s'inscrire à l'Espace jeunes

Dans ce but, l'espace jeunes et le centre de loisirs se retrouvent deux mercredis par mois et aussi pendant les vacances scolaires. Des séjours communs peuvent également être organisés. Tous ces temps de rencontre amènent une plus value aux jeunes de la commune en faisant du lien entre les services jeunesse et enfance qui leurs sont proposés.

ÉTABLIR UN CLIMAT DE CONFIANCE

L'équipe pédagogique est particulièrement vigilante à la sécurité physique, morale et affective de l'ensemble des jeunes fréquentant la structure. Elle est à l'écoute, disponible pour chacun des jeunes. La parole des jeunes est prise en compte. L'adulte établit un lien de confiance avec les adolescents tout en respectant les règles de vie mises en place dans la structure.

Le lien avec les parents est tout aussi important. L'équipe apporte un soin particulier à l'accueil et à l'information des familles au quotidien. Des activités parents / enfants sont aussi proposées pour leur permettre de partager des moments différents ensemble. Ces temps ont pour objectif d'établir un climat de confiance avec les familles et d'offrir un soutien à la parentalité, comme lors des soirées d'échanges qui permettent de faire réfléchir les parents et les jeunes ensemble sur différentes thématiques.

VEILLER À LA PRISE EN COMPTE DU RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

Cela passe par la vigilance des animateurs vis à vis des rapports que les jeunes établissent entre eux : écoute de l'autre, de ses avis, de ses envies, respect des différences... L'équipe pédagogique veille également au respect des règles de vie et des engagements pris. Elle propose également des activités collectives dans le but de créer une dynamique et de donner vie au groupe, de permettre aux jeunes de passer un bon moment. L'accueil libre est un moment de vie collective où chacun doit trouver sa place, tout en adhérant au groupe. C'est un temps particulier, plébiscité par les plus grands notamment et propice aux rencontres et à la découverte de la vie en collectivité. Un bon climat au sein de la structure est essentiel à son bon déroulement. Ainsi, chacun doit à la fois trouver sa place et savoir coopérer pour créer une ambiance conviviale, en respectant les règles de vie commune établies collectivement.

OFFRIR L'ACCÈS À DAVANTAGE D'AUTONOMIE

L'intention de l'équipe encadrante est d'amener les jeunes à se rendre autonomes, à exprimer leurs envies et à les réaliser en prenant en compte certaines contraintes (budget, fonctionnement en groupe, respect des différences, des lois, etc.). Si l'équipe estime les jeunes capables et responsables, des moments de liberté peuvent leur être octroyés. L'équipe pédagogique a également pour objectif d'accompagner les jeunes dans l'apprentissage de leur future vie d'adulte.

C'est dans ce sens qu'une monnaie virtuelle a été créée en Janvier 2024 le "**d'jeunsou**". L'objectif étant de responsabiliser et de valoriser l'implication des jeunes. Pour cela plusieurs actions d'autofinancement sont programmées pendant l'année. Elles permettront au jeune qui le souhaite de s'investir personnellement sur des temps dédiés (événements festifs, cérémonies municipales...). Les "d'jeunsou" récoltés permettent de régler les activités proposées dans le programme de l'Espace jeunes.

Dans la continuité, et afin de les rendre acteurs, il n'est pas proposé de camps « clés en mains » aux jeunes de plus de 14 ans. L'idée d'organiser un séjour leur est soumise. Charge à eux par la suite de l'organiser avec l'équipe. Un soutien est aussi apporté aux jeunes dans la création de Junior Associations, selon leurs projets, envies et motivations. Le

Le territoire des abers, dont fait partie Plouguerneau, a accès à deux dispositifs qui encouragent les projets portés par des jeunes et favorisent leur parcours vers l'autonomie, leur mobilité et l'acquisition de nouvelles compétences. Le dispositif **Sac Ados** offre une aide au départ autonome et répond également à des enjeux de cohésion sociale et territoriale, de qualification et de mise en réseau des structures jeunesse du territoire. Chaque année, plus de 2000 jeunes partent ainsi avec Sac Ados. Le dispositif **On S'lance** de la Caf finance pour sa part des projets, altruistes ou à visée d'intérêt général, de jeunes de 12 à 17 ans ayant pour objet l'animation d'une association, d'un quartier ou de la commune.

DÉCOUVRIR DE NOUVELLES PRATIQUES ET APPRENDRE À S'OUVRIRE SUR LE MONDE EXTÉRIEUR

Les jeunes peuvent être force de proposition et soumettre à l'équipe pédagogique les activités auxquelles ils veulent participer. Ils sont associés le plus souvent possible à leur organisation. Faire découvrir de nouvelles activités et pratiques (loisirs, sportives, artistiques, culturelles, ...) est l'une des missions de l'Espace Jeunes et de son équipe d'animation. Mais également de pouvoir participer et soutenir les plus grands sportifs de la région (match BBH, stade Brestois...). Les séjours, les animations intercommunales, les projets européens, contribuent à favoriser l'ouverture des jeunes vers le monde extérieur.

SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Conformément aux objectifs fixés par l'équipe municipale, l'espace jeunes attache une attention particulière au respect de l'environnement. Depuis janvier 2020, des bacs de tri sont installés dans l'espace jeunes. Les animateurs ont donc pour mission de sensibiliser les jeunes au tri. Plusieurs activités ont pour thème l'environnement: découverte du patrimoine local lors des courses d'orientation et géocaching, animations estivales sur les plages de la commune, action de ramassage des déchets sur les plages, confection de boîtes solidaires avec du matériel de récupération...

ÉDUCER À L'ALIMENTATION DURABLE



Dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire de la commune, l'Espace jeunes compte renforcer son implication dans le projet, notamment via la sensibilisation des jeunes à l'alimentation durable. Les animateurs accompagnent les jeunes pour faire les courses lors de soirées ou d'ateliers cuisine à l'espace jeunes. Les produits biologiques, locaux et provenant de circuits courts sont privilégiés. Afin de sensibiliser les jeunes à une alimentation de qualité, des fruits seront à leur disposition au sein de l'espace jeunes. Des animations ou ateliers culinaires en lien avec des intervenants extérieurs ou des services municipaux (médiathèque, cuisine centrale, chargé de mission transition écologique....) sont au programme de 2024 : atelier de sensibilisation à l'alimentation durable via le numérique, divers ateliers cuisine, escape game sur l'alimentation durable...

PRÉVENIR LES CONDUITES À RISQUE

Les jeunes sont confrontés à différents risques tout au long de leur adolescence (drogues, harcèlement, usages numériques, sexualité, ...). L'Espace jeunes est un lieu où il est nécessaire d'échanger avec eux sur ces conduites à risque. L'équipe pédagogique a donc pour mission d'être disponible et à leur écoute sur ces différents sujets et s'entoure de partenaires spécialisés dans ce domaine afin d'orienter les jeunes en difficulté : la Maison de Prévention et de Protection des Familles (MPPF) du Finistère qui intervient régulièrement à l'espace jeunes, la Maison des Ados, l'ADI (Accueil Drogues Infos) et l'AAF (Association des Addictions de France).

Un Point d'Accueil Écoute Jeunes (PAEJ), est ouvert depuis le mois de mars 2021 sur le territoire du Pays des Abers et sa psychologue est donc devenue une partenaire privilégiée dans le domaine de la prévention. Le lien de confiance établi avec la police municipale permet également de mener des actions de sensibilisation au quotidien auprès des jeunes.

L'équipe est investie sur le Projet Enfance-Jeunesse de la communauté de communes et notamment au sein de la commission Prévention Santé. Une formation à l'outil de médiation « Sex'Breizh » est prévue en 2024 afin que les animateurs puissent intervenir auprès des collégiens, échanger avec eux et les accompagner sur la sexualité.

DÉVELOPPER LA MIXITÉ ET FAVORISER LA RENCONTRE



Etre capable d'accepter la différence (sexuée, culturelle, handicaps, générationnelle...) La pertinence d'un accueil de loisirs, tel qu'un espace jeunes, vient de sa mixité. C'est un lieu où les jeunes habitants se côtoient et partagent. L'équipe d'animation doit être attentive à chaque jeune, l'aider à intégrer à la structure. Un accueil de loisirs est un lieu où les participants apprennent à vivre ensemble. Un règlement intérieur, des règles de vie fixent un cadre permettant à chacun de prendre sa place. Les animateurs veillent au respect du règlement et donc des individus. Les jeunes ont un espace de liberté, l'équipe pédagogique se met en retrait tant que les jeunes respectent les règles de vie. Différents adultes sont en interaction avec le public : les permanents, des intervenants extérieurs, stagiaires, bénévoles.... Ces différentes rencontres amènent les jeunes à mieux comprendre les autres.

Identifier les points communs que l'on a avec autrui. L'un des objectifs du projet est « d'accepter la différence ». Toutefois, il ne faut pas que les membres de l'équipe pédagogique se limitent à cet aspect. Au-delà des préjugés, des jeunes qui se sentent différents, ont souvent des points communs (dans leurs parcours de vie, leurs loisirs...). Cette approche est complémentaire à l'acceptation de la différence. Les choix faits en termes d'activités permettent à des jeunes qui ne se connaissent pas de partager un temps ensemble et donc de se découvrir et d'échanger. L'investissement sur les projets amène les jeunes à travailler dans un but commun, ils peuvent repérer ce qui les rassemble malgré leurs différences. Des jeunes qui ne se fréquentent pas à l'extérieur de l'Espace jeunes ont ainsi la possibilité de se découvrir au travers des activités communes et de créer de nouveaux liens.

L'ORGANISATION

LE FONCTIONNEMENT



Le fonctionnement de l'Espace Jeunes prend en compte les besoins psychologiques et physiologiques du public accueilli. Les jeunes sont accueillis durant les temps d'ouverture sous forme d'accueil libre (foyer) : c'est-à-dire qu'ils peuvent quitter et revenir dans la structure selon leur bon vouloir. Chaque jeune arrivant à l'Espace Jeunes se doit de saluer les personnes déjà présentes et signaler sa présence aux animateurs. Les adolescents présents à l'accueil de loisirs doivent respecter les autres (jeunes, adultes), ainsi que toutes personnes présentes dans les locaux. Ils se doivent aussi de respecter le matériel mis à leur disposition. Le volume de la chaîne hifi, de la télévision, des portables est à l'appréciation des animateurs, et fonction de l'ambiance générale qui règne au foyer. L'utilisation des téléphones et des consoles portables est proscrite pendant les activités. Les jeunes fréquentant l'accueil en dehors des activités programmées peuvent entrer et sortir librement mais ne seront plus placés sous la responsabilité des animateurs dès leur sortie des locaux. Toutes discriminations, violences et actes jugés non conformes par l'équipe pédagogique peuvent être sanctionnés.

L'Espace jeunes est un lieu d'accueil, de détente et de loisirs encadrés par des animateurs diplômés et déclarés auprès des services de l'État (DDCS N° d'agrément : 0290572CL000123), où les jeunes peuvent :

- pratiquer des animations sportives (tournois sportifs, football, volley, VTT, sorties, etc.)
- pratiquer des animations culturelles et artistiques (photos, musique, danse, vidéos, spectacles, etc.)
- pratiquer des animations créatives (bricolage, peinture, couture, dessin, peinture, etc.)
- participer à des veillées à thème (soirées culinaires, jeux vidéo, sportives, etc.)
- organiser leurs activités de loisirs (sorties, mini-camp, séjours, autofinancement, etc.)
- créer et développer des projets
- s'impliquer dans la vie locale (collectes alimentaires, marché de Noël, cérémonies, etc.)
- trouver de l'information jeunesse (orientation, santé, prévention des risques, emploi, etc.)
- se former aux métiers de l'animation

LES RÈGLES DE VIE

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la structure, les jeunes se doivent de respecter le règlement intérieur de l'Espace jeunes présent dans le dossier d'inscription.

Les jeunes adhérents à l'Espace jeunes doivent également respecter les règles mises en place au sein de la structure favorisant le vivre ensemble.

Il est formellement interdit de fumer, d'introduire et de consommer de l'alcool et autres produits illicites dans le local et lors des activités. Les boissons énergisantes sont interdites.

Le non-respect du règlement, un comportement incorrect ou injurieux, ainsi que des dégradations volontaires pourront entraîner l'exclusion temporaire ou définitive du jeune par une décision collégiale de l'équipe d'animation, validée par l'élu référent, avec information à la famille.

LES HORAIRES

Accueil des jeunes en période scolaire

		Mardi	Mercredi	Vendredi
Tranche d'âge	9-11 ans	16h30-19h	9h30-12h	
	11-17 ans		13h30-18h	16h30-19h

*A partir de septembre prochain, l'espace jeunes sera ouvert le samedi pour les 11-17 ans.

Accueil administratif des familles en période scolaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	10h30-11h45	10h-12h30	9h30-12h	10h-12h30	10h-12h30
Après-midi	13h30-16h30	13h30-19h	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-19h

Accueil des jeunes en période de vacances

Du lundi au vendredi selon la programmation mise en place par l'équipe d'animation.

- 9-11 ans : une sortie à chaque vacance ;
- 11-14 ans : des animations sportives et culturelles, des sorties, des soirées, 1 séjour d'été ;
- 14-17 ans : des animations, soirées et un séjour s'ils s'investissent dans leur organisation ;

L'accueil libre (foyer) est ouvert l'après-midi au 11/17ans. Nous ne proposons pas d'accueil libre en matinée, cependant il est fréquent que des activités soient proposées pour les différentes tranches d'âges, auquel cas il faut toujours se référer au planning des vacances et de sa programmation.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
11-17 ans	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h

Accueil administratif des familles en période de vacances

A noter qu'il est important de se référer à la programmation des vacances afin d'être certains de pouvoir être reçu à l'espace jeunes. En effet, lors des certaines activités, l'espace jeunes peut se retrouver fermé

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	10h-12h	10h-12h	10h-12h	10h-12h	10h-12h
Après-midi	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h

LES INSCRIPTIONS

Les jeunes doivent être inscrits pour fréquenter la structure en réglant les frais d'adhésion annuelle de 10€ et en complétant le dossier d'inscription, comportant les éléments suivants :

- les coordonnées des familles
- l'autorisation parentale pour les activités, les protocoles d'urgence, le droit à l'image ;
- le règlement intérieur ;
- la fiche sanitaire de liaison ;
- l'attestation de la CAF indiquant le quotient familial ou le numéro d'allocataire ;
- la photocopie du carnet de santé ou un certificat médical prouvant que les vaccins sont à jour ;

Selon les activités, il peut leur être demandé :

- un certificat médical pour la bonne pratique de l'activité ;
- une attestation de réussite à la pratique d'activités nautiques et aquatiques en centre de vacances et de loisirs ;
- une ordonnance médicale si le jeune est sous traitement ;
- une photocopie de la carte vitale ou de l'attestation de prise en charge par la sécurité sociale ;
- une photocopie de l'attestation d'assurance de responsabilité civile accident extra-scolaire ;

LES TARIFS

La plupart des activités proposées aux jeunes sont gratuites. Les activités payantes sont facturées aux familles en fonction de leurs revenus, sur la base d'un outil de solidarité sociale : le quotient familial (QF)

La grille tarifaire a évolué en 2024 et deux nouvelles tranches de QF y ont été ajoutées. Il se peut que des familles changent de groupes car deux tranches afin de lisser les coûts par activités des familles. Le règlement des activités se fait avant cette dernière et même idéalement dès l'inscription, ce qui validera et garantira une place sur l'activité. Si un jeune ne peut être présent sur l'activité (payante) et ce sans justificatif, il sera alors facturé et ne pourra pas bénéficier d'un remboursement. Il en est de même pour les jeunes non présents mais avec justificatif, un remboursement ne sera pas possible, cependant il bénéficiera d'un avoir pour une activité future. Les moyens de facturation restent inchangés : liquide, chèque ou chèque vacances.

Groupes	A	B	C	D	E	F	G	
	QF ≤ 650	650 < QF ≤ 850	850 < QF ≤ 1000	1000 < QF ≤ 1250	1250 < QF ≤ 1500	1500 < QF ≤ 1750	1750 < QF	
Adhésions	10,00€							
Tarifs	★	0,50 €	1,00 €	1,50 €	2,00 €	2,50 €	3,00 €	3,50 €
	★★	1,50 €	2,50 €	3,50 €	5,00 €	6,50 €	7,50 €	8,50 €
	★★★	5,00 €	6,00 €	7,50 €	10,00 €	12,50 €	15,00 €	17,50 €
	★★★★	8,00 €	10,00 €	12,50 €	15,00 €	17,50 €	20,00 €	22,50 €
	★★★★★	10,00€	12,00 €	15,00 €	20,00 €	25,00 €	30,00 €	35,00 €

Détail des activités selon le niveau de tarification

Tarifs	Coût unitaire de l'activité (hors transport et encadrement)	Exemples (non exhaustifs)
★	Activité ≤ à 5€	Activité cuisine, Piscine, Soirée à l'espace jeunes, etc.
★★	5€ < Activité ≤ 10€	Cinéma, rencontres sportives, spectacles, concerts, patinoire, bowling, night club, voile, paddle, aviron, musée, etc.
★★★	10€ < Activité ≤ 15€	Équitation, Laser Game, Accrobranche, tyrolienne, via ferrata, récré des 3 curés, Char à Voile, Wakeboard, surf, Escape game, Panic room, Laser tag, Randonnée palmée, Escalade, etc.
★★★★	15€ < Activité ≤ 25€	Paintball, Karting, Pêche en mer, Sortie à Ouessant, etc.
★★★★★	25€ < Activité	Baptême de plongée, Baptême de l'air, Stage avec intervenants extérieurs, etc.

LE D'JEUNSOU

Le principe

Depuis janvier 2024, il existe à l'Espace Jeunes une monnaie virtuelle appelée « d'jeunsou ». Pour y avoir accès des actions d'autofinancement sont proposées régulièrement aux adolescents adhérents. Les « d'jeunsou » récoltés permettent de régler les activités proposées dans le programme.

Afin de respecter les règles de comptabilité publique :

- L'utilisation du "d'jeunsou" n'est permise que pour le seul règlement des activités programmées par l'Espace jeunes.
- Aux 18 ans de l'adhérent, s'il reste des « d'jeunsou » sur son compte, ils seront par conséquent perdus ;
- Le paiement en « d'jeunsou » se fait uniquement si le crédit de l'adhérent couvre la totalité de la somme due ;
- L'adhésion à l'Espace jeunes ne peut pas être réglée en « d'jeunsou » ;
- La somme cumulée est personnelle, le compte « d'jeunsou » est nominatif et ne peut être versé à quelqu'un d'autre même dans le cadre d'une fratrie

Son fonctionnement

Plusieurs actions d'autofinancement sont programmées pendant l'année, celles-ci permettent au jeune qui le souhaite de s'investir personnellement sur des temps définis. Ces actions peuvent être : l'entretien de bâtiments communaux, le service pendant les vœux du maire, l'aide à la mise en place du marché de Noël, la tenu d'un stand de crêpes, de maquillage, de sculpture sur ballon, le service pour le repas des aînés ou pendant la semaine bleue, etc.

L'implication des jeunes pendant ces manifestations ou évènements est valorisée par la monnaie virtuelle le «d'jeunsou» à raison de 10 d'jeunsou de l'heure (1 d'jeunsou = 1€). Selon le type d'évènement, l'équipe se laisse le droit d'imposer un âge minimum (en lien avec le niveau d'autonomie nécessaire) ou un niveau de compétence (par exemple pour les ventes de crêpes, des stages de préparation seront proposés, les jeunes doivent répondre à un certain degré de compétence pour pouvoir participer aux ventes). Afin qu'un maximum de jeunes différents participent à ces actions, les inscriptions se feront suivant certains critères :

1. L'inscription d'un jeune à une manifestation ne sera prise en compte que si ce dernier n'a pas participé à l'autofinancement précédent. Auquel cas, il sera positionné sur liste d'attente. Toutefois si 1 semaine après l'ouverture des inscriptions, s'il reste de la place son inscription sera prise en compte.
2. Un jeune ayant été sur liste d'attente lors de l'autofinancement précédent sera prioritaire pour l'autofinancement suivant. Cela n'est valable que si et seulement si le jeune fait la démarche de s'inscrire le moment venu.

Dans un souci d'équité, les quotients familiaux des jeunes ne seront pas pris en compte lors de leur dépenses en d'jeunsou.

Le tableau des tarifs des activités pour le paiement en d'jeunsou est le suivant :

Tarifs au 01/01/2024 ESPACE JEUNES	
	Coût en d'jeunsou
Adhésion	/
★	2
★★	5
★★★	10
★★★★	15
★★★★★	20

LES BILANS

L'équipe pédagogique devra produire un bilan complet de l'année écoulée. On devra y retrouver les bilans d'activités (qualitatifs) et de fréquentation (quantitatif) de l'Espace jeunes.
Des bilans intermédiaires seront réalisés à l'issue de chaque période de vacances scolaires et à l'issue de chaque projet.

L'ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

L'évaluation du projet pédagogique devra permettre de :

- mesurer le degré de satisfaction du public ;
- prendre le temps de discuter en équipe ;
- analyser ce qui s'est passé durant l'année ;
- mesurer l'écart entre les objectifs pédagogiques et les résultats obtenus ;
- communiquer à tous (supérieurs hiérarchiques, élus, parents, partenaires...)

Cette évaluation s'effectue de façon continue à travers différents points :

- quantité et qualité des animations menées (stages, sorties, nature des actions...)
- observation des comportements, implication individuelle et collective des jeunes ;
- suivi des fichiers de présence selon des critères précis (genre, âge, quotient familial, lieu d'habitation, nature des activités fréquentées...)
- bilan moral et financier annuel de l'Espace jeunes, des actions et projets menés - écart entre les objectifs pédagogiques et la réalité ;
- nouveaux constats et objectifs à développer pour l'année suivante

Les objectifs pédagogiques seront ainsi évalués tout au long de l'année.

Des réunions avec le chef de service éducation-jeunesse sont organisées régulièrement pour suivre l'actualité de la structure, l'avancée des projets, les réussites et difficultés rencontrées.

Deux à trois réunions annuelles sont planifiées avec le(s) élu(s) référents et la direction enfance-jeunesse pour faire le lien entre le projet éducatif et le présent projet pédagogique.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE



MARINE DEVRED
RESPONSABLE DE L'ESPACE JEUNES



GAËTAN BALCON
ANIMATEUR JEUNESSE



VALENTIN PONNAVOY
CHEF DE SERVICE EDUCATION JEUNESSE

